

Note explicative pour s'inscrire aux périscolaires et aux cantines du Pays de Wissembourg



Chers parents,

Les inscriptions au périscolaire débutent le 2 février 2026 et seront clôturées le 2 mars 2026.

Voici le calendrier de la période d'inscription 2026/2027 :

Du 2 février au 2 mars	Demande d'inscription via le formulaire en ligne (liens tout en bas de cette page)
23 mars	Confirmation d'inscription par mail avec la procédure de constitution du dossier
Jusqu'au 25 avril	Finalisation de la constitution du dossier par les familles sur l'espace famille
A partir du 18 mai	Réattribution des places des dossiers incomplets aux personnes sur liste d'attente

Les modalités sont les suivantes :

1. **Téléchargez *Règlement de fonctionnement 2026/27***, dans la rubrique " *Documents - Informations* ". C'est un document détaillé vous informant du fonctionnement et des règles à respecter au sein du périscolaire ou de la cantine.
2. **Soumettre vos souhaits d'inscription** : remplir le formulaire d'inscription via ce lien : <https://view.page/p/i87CGf>

La suite de la procédure vous sera indiquée dans la confirmation d'inscription*, que vous recevrez selon le calendrier ci-dessus.

Recevez nos cordiales salutations.

**sera envoyée par mail ; vérifiez vos spams*

Recevez nos cordiales salutations.

L'équipe de direction des périscolaires et cantines du Pays de Wissembourg